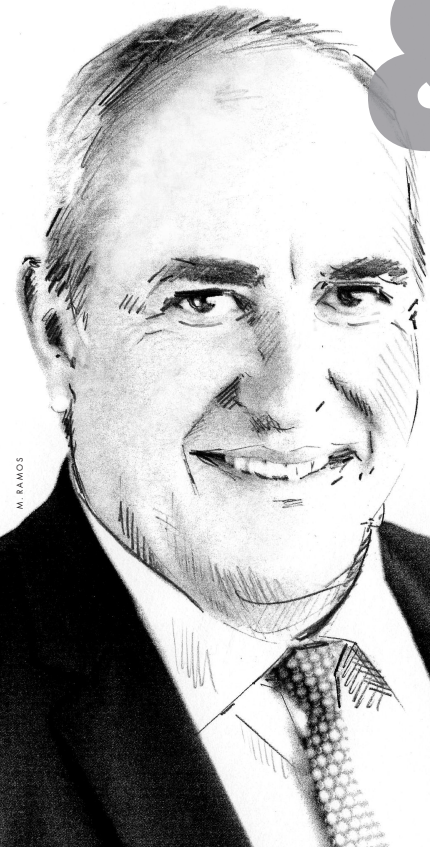


IDÉAUX & DEBATS



Entretien avec
Roland Berthilier
Président de
L'ESPER



Quels ont été les objectifs politiques de la création de L'ESPER ?

L'ESPER est né en 2010 d'une volonté de donner un second souffle au CCOMCEN, Comité de Coordination des œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale, lui-même né en 1972 dans le but de développer les coopérations entre les acteurs associatifs, mutualistes, syndicalistes et coopérateurs engagés dans le champ éducatif.

Les fondateurs de L'ESPER se sont rapidement engagés pour faire plus pour la société et ont nourri l'ambition de contribuer aux valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité de l'École de la République. Ce qu'ils pouvaient apporter, c'est leur modèle. Celui de l'ESS. Un modèle solidaire et démocratique, qui se vit et se pratique. Un autre modèle que celui qui est majoritairement enseigné et dont les valeurs sont intrinsèquement liées à celle de l'École de la République.

Aujourd'hui, L'ESPER s'est élargie. Elle est une association qui fédère 45 acteurs de l'ESS investis dans la promotion de nos valeurs auprès des élèves. L'ESPER se veut être une ambassadrice de l'ESS auprès des publiques scolaires et une interlocutrice

de l'État. Des accords cadre de coopération ont d'ailleurs été signés avec plusieurs ministères afin de développer les approches valeurs et métier de l'ESS au sein de l'École, aussi bien auprès des élèves que de la communauté éducative. Si les savoirs et savoir-faire des membres nous permettent d'intervenir directement auprès des publics scolaires, c'est aussi ça la force de l'ESPER. Travailler avec les pouvoirs publics pour faire évoluer les lignes et élargir l'enseignement du monde de l'entreprise.

Comment les organisations membres participent à la vie de L'ESPER ?

La première réponse qui me vient à l'esprit, c'est évidemment une participation à la vie démocratique de l'association ! Nous y échangeons sur ce que nous pourrions accomplir ensemble pour poursuivre notre engagement. L'ESPER veut encourager et développer les synergies entre ses membres.

La plateforme ressourceSS.fr illustre parfaitement notre esprit. Elle est animée par le comité pédagogique de L'ESPER et alimentée par les différents outils pédagogiques des membres. Chaque enseignant peut y trouver des supports pour se former à l'ESS ou pour animer des ateliers dans sa classe. Cette mise en commun au service de chacun, c'est faire vivre L'ESPER.

Au-delà de la structure, L'ESPER est une idée. Celle d'une École de la République qui transcende les murs des bâtiments pour faire appel à tous les acteurs de la formation citoyenne, au service d'une société plus solidaire. Partager cette idée, c'est aussi faire vivre L'ESPER.

N'oublions pas que ce message est rendu possible au quotidien par des hommes et des femmes. Des bénévoles pour la majorité, eux-mêmes acteurs de l'ESS et qui accompagnent les acteurs de terrain au cœur des territoires.

Pouvez-vous nous détailler les initiatives prises par L'ESPER dans le monde de l'école ?

L'ESPER coordonne deux projets à l'échelle nationale : « *Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École* » et « *la Semaine de l'ESS à l'École* ». Le premier est une initiative en partenariat avec le CNEE dans

« Je suis très fier de l'engagement de ces élèves. Cela dépasse même nos espérances ! »



la continuité de nos accords-cadres ministériels. Il est né en 2015 du constat que les entreprises de l'ESS n'avaient pas saisi la démarche d'ouverture de l'École au monde de l'entreprise. Nous avons donc eu l'idée de proposer à des classes de créer leurs entreprises de l'ESS éphémères. La première année, 30 projets ont été menés. Le double l'année suivante.

Je suis très fier de l'engagement de ces élèves. Cela dépasse même nos espérances ! Nous avons le sentiment qu'ils ont compris la nécessité de la durabilité. Ils ont pris conscience que nous étions chacun des acteurs d'un tout et que nous étions tous responsables de notre environnement. Des AMAP et des recycleries sont apparues dans des lycées grâce à cette initiative, souvent réalisées en dehors du temps scolaire, et qui existe toujours aujourd'hui !

La « Semaine de l'ESS à l'École » vise un public plus large, de la maternelle au lycée, sur un temps plus court. La première édition a eu lieu en 2017 en partenariat avec l'OCCE et CoopFR. La seconde édition a compté près de 200 opérations. Ce sont des portes ouvertes à double sens, où les communautés scolaires et de l'ESS se découvrent mutuellement, à l'école ou en entreprise, avec ce qu'elles peuvent apporter l'une à l'autre. Près de 200 enseignants ont suivi dans le cadre de cette semaine un stage CERPEP de l'IGEN.

Ces deux projets participent à la visibilité de notre action et leur succès naissant est un véritable encouragement pour prolonger notre engagement.

A la suite de votre récente Assemblée générale, quelles sont vos orientations et projets à venir ?

L'éducation à l'ESS et à ses valeurs est et restera la pierre centrale de notre engagement. Mais construire une société plus solidaire et plus responsable dépasse ce seul cadre entrepreneurial. Les ponts sont fréquents avec des questions plus larges de société et dont les entreprises de l'ESS se saisissent à bras le corps. Nous travaillons donc à renforcer notre message en y incluant ces nouvelles formes d'expression de la solidarité. Des domaines où notre engagement, comme celui de chacun est plus que nécessaire. Je pense notamment à l'éducation au développement durable

Au-delà du fond de notre message, nous nous attachons aux formes de transmission et à leur complémentarité. L'École s'ouvre et doit maintenant mieux prendre en compte l'environnement ludique des élèves. Je pense notamment à leurs engagements extra-scolaires, porteur

de valeurs mais aussi d'expériences formatrices. N'oublions pas non plus tout ce qu'apporte l'éducation populaire dans l'épanouissement de nos jeunes !

Que pensez-vous de la création d'un statut d'entreprise à mission ?

Je pense que c'est une bonne chose de faire converger les acteurs économiques vers l'intérêt général. C'est un premier pas vers la normalisation des valeurs citoyennes portées et incarnées par l'ESS. Il faut cependant être vigilant car notre influence sur le modèle des entreprises « classiques » pourrait créer une confusion, paradoxalement au détriment de l'ESS.

Mutuelles, coopératives ou encore associations ne se distinguent pas uniquement par leur contribution à l'intérêt général mais pas leur rapport à celui-ci et par leur modèle. Le but d'une entreprise « classique » est de générer du profit sur un marché, quand une entreprise de l'ESS vise à répondre à un besoin social à travers une organisation solidaire et démocratique. Contribuer à une société n'est pas faire société. Finalité et procédé sont indissociables pour une entreprise de l'ESS.

L'ouverture de ce statut présente un risque de « social washing ». Notre responsabilité est un principe, il ne peut devenir un simple argument marketing de façade. Il est important d'apprendre la différence, de montrer à nos enfants qu'un autre modèle économique est possible, où l'humain est acteur de son environnement, pas un simple consommateur.

Propos recueillis par Jean-Yves Le Gall.



Quelques Chiffres

45 structures nationales adhérentes.

7000 élèves ayant participé à la « Semaine de l'ESS à l'École » 2018 (deuxième édition).

90 entreprises sociales et solidaires créées avec le dispositif « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » depuis septembre 2016.

